



## Compte Rendu du conseil d'école du 13 mars 2017

Ecole Elémentaire d'Hastignan

### Présents :

**Equipe Enseignante** : Mme Bayssette (CE2), Mme Boulhaïs (CM1), Mme Chaït (ULIS), Mme Chassain (CM1), Mme Hannoun (CE1), Mme Leyniac (CE1 et CM2), Mme Martin (CE2), Mme Moreau (remplaçante rattachée à l'école), M. Pacreau (Directrice, CE1), Mme Pérille (CM1), Mme Quebre (CP), Mme Schipper (CP), Mme Sonfils (CM2), Mme Tonon (CP/CE1),

**Ainsi que** : Mme Gabet, (Emploi Vie Scolaire, assistante de Direction).

**Mairie** : Mme Riviere, conseillère municipale déléguée jeunesse et jumelage,

**Personnel Mairie** : M. Allain, directeur du CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'Ecole), Mme Terrou (Responsable de la restauration scolaire),

**Parents Elus FCPE** : Mmes Bartholome, Bourbon, Brun, Cortinas, Lebrun, Meunier, Rodziewicz, Varlet,

**Parents Elus API Hastignan** : Mmes Defoort, Greslot, Larrue, Ligault, Nicot et M. Hudrisier.

Les points abordés lors du conseil d'école sont détaillés ci-après.

### **Point fonctionnement CLAE**

Monsieur Allain présente les projets :

- Carnaval : Le carnaval a lieu le 17 mars. Le CLAE met en place une animation, et les parents sont invités à partir de 16He à se joindre aux festivités ; le char passant vers 17h15. Le thème du carnaval est « Fantasy », Hastignan fait partie de la famille Woomba, et l'école a choisi le thème d'Alice au Pays des Merveilles. Les enfants pourront se déguiser le midi, chez eux ou à l'école.
- Conseil des enfants : le projet de conseil des enfants est mis en place au CLAE et permet d'ouvrir des débats et d'initier des discussions (Voir les affichages au CLAE). Actuellement, les discussions sont axées sur le ressenti des enfants vis-à-vis de climat périscolaire afin de pouvoir proposer des ateliers pour la rentrée 2017.

### **Restauration scolaire.**

Des difficultés avec la cantine avaient été constatées au premier conseil d'école. Des mesures ont été proposées et mise en place afin d'améliorer la situation. Madame Terrou, les parents d'élèves et les enseignants constatent que la situation s'est nettement améliorée. L'API Hastignan remercie les équipes pour le travail réalisé. Néanmoins, Madame Terrou indique qu'il y a beaucoup de bruit au restaurant scolaire, et que ce n'est pas facile. Un nombre d'enfants très important mange à la cantine (260 enfants). LA FCPE demande que des mesures du niveau sonore soient effectuées. La question de l'agrandissement de la salle de restauration est posée à la mairie, qui indique que ceci n'est pas envisagé pour l'instant. Les enfants prennent de tout sur le plateau et sont invités à goûter à tout, mais on ne les force pas à manger.

**Rentrée 2017-2018.** Des prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine conduisent à un effectif de 315 élèves à la rentrée 2017. Les enfants de CM2 vont recevoir début avril les documents pour le passage au collège.

**Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) et la sécurité :** Des exercices d'évacuation d'urgence et/ou de confinement (maintien des enfants dans l'école) sont réalisés régulièrement. Un exercice de confinement aura lieu le 20 mars 2017, il se déroulera globalement comme l'an dernier, avec un confinement d'une partie des élèves dans le couloir à l'étage et d'une partie des élèves dans la Halle. Par ailleurs, la commission de sécurité inspectera l'école demain, dans le cadre de la vérification des installations en particulier par rapport au risque d'incendie.

### **Point sur les locaux et les travaux dans l'école**

- Clôture entre le petit chemin emprunté par les collégiens et la cour : la clôture endommagée sera réparée d'ici fin mars (remplacement des lattes manquantes).
- Réfection du parking, sortie des enfants de l'école par le petit portail donnant sur le petit bois : Un projet pour aménager l'entrée de l'école est en préparation aux services techniques et pourrait être au budget 2017. Nous allons être informés des arbitrages financiers avant le 29 mars 2017. Le conseil d'école demande que le projet des services techniques soit discuté avec les membres du conseil d'école. Nous rappelons que le projet devra intégrer également l'accessibilité de l'école aux personnes en situation de handicap.

- Rond-point à proximité de l'école : Une réunion aura lieu entre les commerçants, la Mairie, la CUB, le directeur du collège, la directrice de l'élémentaire au sujet de l'aménagement du carrefour entre le chemin de Linas (route de l'Ecole) et l'avenue Anatole France (route de la piscine). Nous insistons sur le fait que ce rond-point est très dangereux, pour les piétons et les cyclistes. Madame Pacreau se propose de faire part lors de cette réunion des éléments que les parents pourront lui faire remonter. La FCPE demande qu'un agent de circulation puisse être présent à ce carrefour.
- Agrandissement de la salle de restauration : pour l'instant ce n'est pas à l'ordre du jour.
- Accessibilité : la question est posée de la mise aux normes de l'Ecole par rapport à l'accessibilité aux personnes en situation de Handicap.

## Vie de l'Ecole

- Le carnaval aura lieu le 17 mars. Echanges avec le collège autour du chant : la chorale du collège viendra chanter en élémentaire et les élèves d'élémentaire se produiront. Le char de l'ASCO passera peut être à l'école. Les élèves peuvent se déguiser le midi.
- Les portes ouvertes auront lieu le 23 juin 2017, avec participation du CLAE. La chorale se produira et les travaux des élèves seront exposés. La manifestation se terminera par un repas collectif (type auberge espagnole).
- Les CM1 et une classe de CP partiront en classe découverte. Les autres classes bénéficieront de sorties à la journée. Des opérations sont menées pour réduire les coûts pour les familles (ventes de gâteaux, tombola, vente de mugs décorés).
- Les parents ont pu recevoir le livret scolaire de leur enfant en début d'année. Ce document a évolué depuis l'an dernier et sera encore amené à évoluer. Depuis cette année, il est élaboré au niveau national, dans un objectif d'harmonisation des pratiques et des évaluations. L'API Hastignan indique que certaines familles peuvent trouver parfois difficile de faire le lien entre la description de la compétence et l'apprentissage sur lequel l'enfant rencontre une difficulté (la relation entre la compétence à acquérir et les exercices semble moins évidente que dans le document de l'an dernier). De même les notions d'atteinte d'objectifs sont discutables, et la notion de compétence était préférée. L'équipe enseignante indique que l'évaluation d'un objectif comme étant dépassé est tout à fait exceptionnel et correspond à des élèves pour lesquels des actions spécifiques peuvent/doivent éventuellement être mises en place. Il est rappelé que les familles sont invitées à prendre contact avec les enseignants si elles ont des inquiétudes ou des questions par rapport aux évaluations et à la scolarité de leur enfant de manière générale.
- Violence verbale et physique :
  - o Quelques cas de violences verbale ou physique ont été rencontrés lors des récréations. L'équipe enseignante a décidé de faire deux services de récréation afin de réduire le nombre d'enfants simultanément présents dans la cour (10h15-10h30 et 10h35-10h50). Cette mesure mise en place juste avant les vacances d'hiver a permis d'obtenir un climat plus serein et paisible lors des récréations. Enseignants et élèves sont satisfaits de la mesure. Un planning a été mis en place de sorte que tous les élèves se rencontrent au moins une fois en récréation dans la semaine. Les sonneries devront être réajustées par la Mairie.
  - o Les conseils d'élèves vont être mis en place rapidement. Il s'agira de réunions auxquelles participeront 2 délégués élèves par classe. La mise en place de ces conseils passe par de l'enseignement moral et civique en classe, et par des élections. Le premier conseil abordera le thème de la récréation et des attentes des enfants par rapport à la récréation. Il aura lieu avant les prochaines vacances.
  - o Les enseignants informent également les parents de témoignages d'enfants qui regardent des films ou jouent à des jeux qui sont interdits aux moins de 10 ans, voire aux moins de 16 ans. Les parents sont appelés à la plus grande vigilance sur ce point. Les enfants peuvent être très sensibles à l'exposition à des images et contenus non adaptés à leur âge, et ceci peut avoir des conséquences sur la scolarité et les comportements des enfants.

Bibliothèque : Tout fonctionne bien. Les parents des enfants les plus jeunes ont parfois quelques difficultés à savoir quand l'enfant doit rendre le livre emprunté. Ne communication aux familles serait utile, en particulier pour les CP.

**Le prochain conseil d'Ecole est fixé au 12 juin 2017 à 18h.**